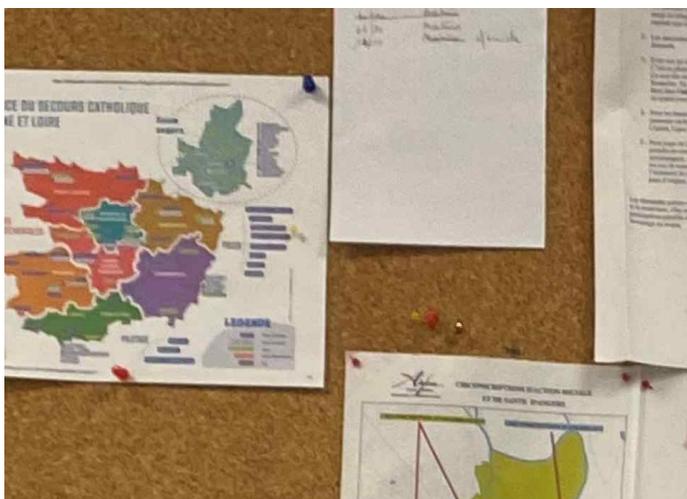


Réseau des correspondants- prison du Secours Catholique en Maine-et-Loire



PRISON

08/02/2024

Dominique, un des correspondants-prison, explique l'organisation du réseau

Peux-tu nous présenter l'organisation de votre réseau de bénévoles ?

Nous sommes 20 correspondants-prison actifs, répartis dans tout le Maine-et-Loire, principalement sur l'agglomération d'Angers. Nous travaillons uniquement avec les détenus de la maison d'arrêt d'Angers, seul établissement pénitentiaire du département. Il nous arrive aussi de continuer à correspondre avec des détenus transférés dans d'autres centres.

En 2023, nous avons échangé avec 51 personnes détenues. Nous avons envoyé 140 courriers et en avons reçu 83.

Comment cette démarche est-elle encadrée ?

Le responsable du service rencontre les bénévoles à leur arrivée, leur explique les principes de cette action et leur remet un petit document d'information.

Le service est très souple puisque chacun écrit depuis son domicile. L'inconvénient, c'est qu'on peut se contenter d'écrire seul dans son coin, sans voir personne. Pour faire vivre le collectif, nous organisons donc deux rencontres par an, ce qui permet de répondre aux interrogations de tous.

La correspondance est anonyme : le bénévole utilise un pseudonyme. La personne détenue ne reçoit aucune information lui permettant d'identifier son correspondant.

Les bénévoles se trouvent-ils parfois exposés à des situations perturbantes ?

Tout à fait. La correspondance peut par exemple prendre une connotation sentimentale, auquel cas il faut se référer à la charte pour préciser à nouveau l'objet de la démarche.

Malgré l'anonymat, nous pouvons partager des événements très personnels et intimes avec les détenus. En ce qui me concerne, il m'est arrivé de parler du deuil d'un proche avec une personne qui m'avait confié avoir vécu cette expérience.

Nous sommes en lien avec les conseillers du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), qui rencontrent les détenus. Si nous percevons des signes de

dépression ou des envies suicidaires dans un courrier, nous en parlons entre nous et nous alertons le SPIP. Il y a quelques mois, une bénévole m'a rapporté que son correspondant avait peur de sortir de prison car il allait se retrouver seul, sans logement, et ne savait pas comment il serait soigné à sa sortie. Nous avons relayé l'information au SPIP.

Je demande aux bénévoles de ne jamais rester seuls face à l'inquiétude ou au malaise suscités par un courrier.

Vos lettres ont-elles un effet psychologique bénéfique sur les détenus ?

Bien sûr. Nous recevons de nombreux remerciements de leur part.

Le grand problème des détenus, c'est l'ennui. Ils apprécient de savoir qu'une autre personne s'intéresse à eux, et ce contact avec l'extérieur est un soutien. D'ailleurs, les activités associatives sont encouragées par la maison d'arrêt : toutes les initiatives destinées à occuper les détenus sont positives.

Tout ce que nous apportons de beau aux détenus (du papier de qualité, des illustrations, une carte de bonne année, une écriture soignée) leur fait toujours plaisir, car la prison est un lieu moche. Les cartes postales envoyées en vacances sont très appréciées.

Les courriers adressés aux détenus peuvent être ouverts par les services pénitentiaires. Cela a-t-il un effet dissuasif sur les bénévoles ?

Pas du tout : les bénévoles sont clairement informés de cette règle. Tous les courriers entrants et sortants peuvent être lus.

Ce qui peut être frustrant pour les bénévoles, c'est de ne pas recevoir de lettres de leur correspondant. Nous avons donc instauré un principe simple : au bout de trois courriers sans réponse, la correspondance s'arrête. Parfois, les échanges restent très superficiels. Par exemple, je correspond avec un détenu qui ne sait pas écrire. Lorsqu'il ne peut être aidé, il m'envoie parfois une lettre avec un seul mot. Je considère que le contact doit être maintenu tant qu'il continue à m'écrire.

À l'inverse, j'ai pu avoir des échanges profonds avec un détenu de 80 ans, qui s'interrogeait sur ses actes et reparcourait sa vie dans ses lettres. Comme je le dis

aux bénévoles, c'est le détenu qui oriente la correspondance et en fixe le niveau.

Pour terminer, je voudrais vous lire quelques messages de détenus, qui illustrent le réconfort qu'apportent les correspondants :

« Merci d'avoir une pensée pour moi. »

« Je te remercie pour tes lettres, cela me fait un petit rayon de soleil quand elles arrivent. »

« Vos lettres me touchent beaucoup. Avec vous, je me sens libre de m'exprimer. Je vous remercie d'avoir du temps pour moi. Vous êtes la seule personne qui m'écrit. »

« Merci, car pendant ces moments de correspondance, tu auras été comme un parent pour moi, surtout à une période où je me suis senti abandonné. »

« Merci pour votre dernière lettre. Vous parlez d'espérance. Sans espérance, c'est sûr que les choses seraient très différentes. En prison, c'est important d'avoir de l'espérance, ainsi qu'une grande patience. »

« J'ai trouvé une citation du pape François : " Nos blessures peuvent devenir des sources d'espérance lorsque nous sommes ouverts aux autres en prenant soin d'eux ". C'est une citation qui vous va tellement bien, je voulais la partager avec vous. »

« Je prie tous les soirs pour que la paix et l'amour reviennent dans le cœur de tout le monde, et je vous remercie pour votre attention en vous souhaitant une bonne santé pour vous et votre entourage. »

« Un grand merci pour la chaleur à travers les mots de réconfort, d'encouragements, qui m'ont permis de garder le courage, mais surtout de constater que Dieu m'aime, et qu'il veut mon changement. Tu feras partie de ces piliers que je n'oublierai jamais, qui sans me connaître, sont un exemple de l'amour du prochain, qui ont contribué à ma reconstruction et à ma nouvelle naissance en Jésus-Christ. Que Dieu te bénisse ! »

<https://maineetloire.secours-catholique.org/notre-actualite/reseau-des-correspondants-prison-du-maine-et-loire>